



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

égalité professionnelle

Question au Gouvernement n° 432

Texte de la question

PARITÉ

M. le président. La parole est à M. Marc Joulaud, pour le groupe UMP.

M. Marc Joulaud. Madame la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle, vous avez présenté, ce matin même, en conseil des ministres, à quelques jours de la journée internationale de la femme qui aura lieu le samedi 8 mars, une communication dans laquelle vous exprimez votre volonté et celle du Gouvernement d'engager une dynamique nouvelle au service de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Trop d'inégalités persistent dans notre société, qu'il s'agisse d'accès au droit, d'emploi, de formation, de rémunération ou de partage des responsabilités, dans le secteur privé comme dans le secteur public. De même, nombre de femmes rencontrent encore trop souvent des difficultés ou des obstacles importants pour concrétiser au quotidien leur légitime aspiration à concilier vie professionnelle et vie privée.

Mme Martine Billard. Et pour être élues députées !

M. le président. Madame Billard !

M. Marc Joulaud. Pour que cet idéal d'égalité se traduise plus concrètement à l'avenir, des actions innovantes et des perspectives nouvelles sont aujourd'hui nécessaires, et elles sont attendues. C'est pourquoi, madame la ministre, je souhaiterais connaître la méthode que vous entendez employer et les moyens que vous avez prévus pour conduire ce changement indispensable et engager de manière résolue notre pays sur la voie de l'égalité, qui est aussi celle de la modernité. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle.

Mme Nicole Ameline, ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle. Je vous remercie, monsieur le député, d'avoir si bien démontré que la cause des femmes, parce qu'elle est moderne, doit et peut être admirablement portée par des hommes. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Pour gagner la bataille de l'égalité, il faut en effet que nous donnions tous ensemble un contenu plus réel à ce qui n'est encore, malheureusement, dans beaucoup trop de secteurs, qu'une promesse. Pour cela, il faut progresser dans les domaines de l'égalité des droits et de l'innovation sociale et favoriser le progrès économique. En effet, les femmes ont du talent ; elles sont les forces premières de la croissance et de l'emploi. A ce titre, il faut que leurs capacités de travail soient reconnues à tous les niveaux.

L'égalité professionnelle est bien évidemment au cœur de l'action que nous menons, et vous avez raison de mettre l'accent sur l'articulation des temps de vie et de travail. Il s'agit bien d'un modèle nouveau, fondé sur un équilibre des responsabilités dans tous les domaines : social, politique, économique et familial.

Ainsi que vous l'avez indiqué, monsieur le député, nous avons effectivement abordé ce matin la possibilité de mettre en oeuvre une méthodologie nouvelle et des outils nouveaux. La méthodologie est simple : faire en sorte que les politiques publiques intègrent la dimension de l'égalité à tous les niveaux non seulement dans les administrations centrales, mais aussi à l'échelon territorial, en particulier dans les collectivités.

A cet égard je tiens à souligner qu'il est essentiel de faire en sorte que l'Etat soit exemplaire. Il faut aussi qu'il implique les partenaires sociaux et économiques, l'ensemble des acteurs de la vie sociale, car c'est la société tout entière qui doit se faire l'avocate et le chantre de ce principe d'égalité, lequel doit être conçu comme un élément fondamental d'une démocratie moderne.

Parmi les outils que nous allons mettre en place figureront une charte nationale de l'égalité, un conseil national de l'égalité et un nouveau réseau, véritable centre de ressources, qui permettra de mettre en valeur tous les acteurs sociaux, en particulier les associations qui accomplissent un travail remarquable ainsi que les partenaires économiques et sociaux. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Marc Joulaud](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 432

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : parité

Ministère attributaire : parité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 mars 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 mars 2003